

## RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

### La vie consacrée

Wynants, Paul

*Published in:*

Pour une histoire du monde catholique au 20e siècle: Wallonie-Bruxelles: guide du chercheur

*Publication date:*

2003

### [Link to publication](#)

*Citation for pulished version (HARVARD):*

Wynants, P 2003, La vie consacrée. dans S la, D de, J Pirotte, G Zelis, A la, C de, B Groessens & T Scaillet (eds), *Pour une histoire du monde catholique au 20e siècle: Wallonie-Bruxelles: guide du chercheur*. ARCA, Louvain-la-Neuve, pp. 161-173.

### General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

### Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

## 7. La vie consacrée

Paul Wynants

---

### 1. Les faits

---

À partir de 1830, les congrégations de prêtres, de frères et de sœurs se développent fortement en Belgique francophone. À la fondation de communautés par des nationaux s'ajoute l'apport de nombreux instituts étrangers, dû à des choix apostoliques ou à des difficultés avec les autorités politiques de leur pays. Nos régions servent ainsi de refuge à des Allemands <sup>1</sup> chassés par le *Kulturkampf* ou par le national-socialisme, à des Français <sup>2</sup> victimes des lois anticongréganistes du ministère Combes et à des Espagnols fuyant la guerre civile.

La féminisation des cadres du catholicisme, qui s'opère à la période contemporaine, se traduit par l'expansion des communautés de religieuses. Un inventaire réalisé pour la majeure partie de la Wallonie et une moitié de l'agglomération bruxelloise <sup>3</sup> y relève la présence de 320 congrégations féminines à supérieure générale entre 1900 et 1975, compte non tenu des monastères autonomes des grands ordres contemplatifs. Classés selon leurs origines, ces instituts se répartissent comme suit : 160 français, 113 belges, 14 allemands, 14 italiens, 10 espagnols et 9 d'autres provenances.

---

1. Voir R. MÜLLEJANS, *Klöster im Kulturkampf. Die Ansiedlung katholischer Orden und Kongregationen aus dem Rheinland und ihre Klosterneubauten im belgisch-niederländischen Grenzraum infolge des preussischen Kulturkampfes*, Aix-la-Chapelle, 1992.

2. Voir notamment : Y. DANIEL, « Quelques aspects politiques, économiques et sociaux de l'immigration de religieux français en Belgique, 1901-1904 », dans *Contributions à l'histoire économique et sociale*, t. IV, 1966-1967, p. 49-90 ; Ch. MOLETTE (dir.), *Traces archivistiques d'échanges entre congrégations religieuses françaises et belges*, n° 12 du *Bulletin du Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines françaises*, Paris, 1985 ; P. WYNANTS, « Les religieuses françaises réfugiées au diocèse de Namur (1900-1910) », dans *Religieuses 1801-1975*, t. I : *Belgique, Grand-Duché de Luxembourg, Maastricht-Vaals*, Namur, 1980, p. 251-258. Signalons aussi trois études particulières : [Sœur] M.-X. VAN KEERBERGHEN, « Communautés françaises exilées et réfugiées à Tournai en 1880, 1901, 1904 », dans *Église de Tournai*, 1983, t. 10, p. 305-306 et t. 11, p. 351-354 ; ID., *Ursulines françaises exilées en Belgique au début du XX<sup>e</sup> siècle sous le combisme*, Tournai, 1981 ; M. WITTE, « L'alumnat des Pères de l'Assomption au Bizet [Ploegsteert] depuis sa fondation (1904) », dans *Mémoires de la Société historique de Comines-Warneton et de la région*, t. VII, 1977, p. 441-520.

3. P. WYNANTS, *Religieuses 1801-1975...*, *op. cit.*, p. 33-249.

Le nombre de religieuses <sup>4</sup> présentes dans les quatre provinces intégralement wallonnes — Hainaut, Liège, Luxembourg, Namur — connaît un doublement au début du siècle (8 674 en 1900, 16 508 en 1910), grâce à l'apport substantiel des Françaises. Il diminue ensuite de manière progressive : 12 409 en 1947, 7 296 en 1977, 4 148 en 1992. On note, cependant, que le chiffre des religieuses belges progresse jusqu'au milieu de l'entre-deux-guerres (5 691 en 1900, 8 794 en 1930). Puis il plafonne (8 823 en 1947), avant de diminuer à partir des années 1950. Le nombre de communautés n'est pas nécessairement un indice de vitalité. Ainsi, dans l'agglomération bruxelloise, il passe d'au moins 82 (1910) à 239 (1987), en partie à cause de la division de groupes importants en petits essaims disséminés, durant la période post-conciliaire <sup>5</sup>. Les statistiques font défaut pour la capitale et le Brabant wallon : on sait seulement qu'en 1947, l'arrondissement administratif de Bruxelles comprend 5 117 religieuses et celui de Nivelles 934 <sup>6</sup>.

Au nombre de 1 890 en 1900 (dont 1 197 Belges), les religieux <sup>7</sup> présents dans les quatre provinces wallonnes voient leurs effectifs doubler avec l'arrivée des exilés français (au total, 4 092 prêtres et frères en 1910). Ils n'atteignent plus ce chiffre par la suite. L'après-guerre 1940-1945 se caractérise par un recul marqué : il ne subsiste que 1 492 religieux en 1977, 1 237 en 1992. Le recensement de 1947 en relève 1 526 dans l'arrondissement administratif de Bruxelles et 134 dans celui de Nivelles.

Il est impossible de proposer en quelques lignes un panorama exhaustif des réalisations à mettre à l'actif des religieux et des religieuses au 20<sup>e</sup> siècle. Numériquement fort minoritaires, les communautés contemplatives — dont certaines, telle l'abbaye de Maredsous, sont des centres de spiritualité et de

4. A. TIHON, « Les religieuses en Belgique du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Approche statistique », dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, t. VII, 1976, p. 1-54 ; ID., « Les religieuses en Belgique (fin XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle). Approche statistique et essai d'interprétation », dans *Journée d'étude « Vie religieuse et enseignement »*, Champion, 29-10-1983, Champion, 1984, p. 11-39. Pour le Hainaut, voir M.-Th. MATTEZ, « Les religieuses du diocèse de Tournai. Étude sociologique de leur provenance », dans *Bulletin de l'Institut de recherches économiques et sociales* (Louvain), t. XXII, 1956, p. 649-698. On ne se fiera pas aux statistiques, manifestement erronées, de L. VOYÉ, « Aspects de l'évolution récente du "monde catholique" », dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 925-926, Bruxelles, 1981, p. 20-24.

5. A. TIHON, « Les institutions religieuses et le développement de l'agglomération », dans A. SMOLAR-MEYNART et J. STENGERS (dir.), *La Région de Bruxelles. Des villages d'autrefois à la ville d'aujourd'hui*, Bruxelles, 1989, p. 195.

6. Données communiquées par André Tihon, que je remercie.

7. A. TIHON, « La vie religieuse », dans R. LEJEUNE et J. STIENNON (dir.), *La Wallonie. Le pays et les hommes. Lettres-arts-culture*, t. IV, Bruxelles, 1981, p. 44-46. Sur l'évolution du nombre de religieux en Belgique, voir J. ART, « De evolutie van het aantal mannelijke roepingen in België tussen 1830 en 1975. Basisgegevens en richtingen voor verder onderzoek », dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, t. X, 1979, p. 281-370 ; ID., « Belgische mannelijke roepingen 1830-1975 », dans *Spiegel historial*, t. XVI, 1981, p. 157-162 ; L. DINGEMANS, *Un siècle de développement des instituts religieux masculins en Belgique*, (Rapports du Centre de recherches socio-religieuses, 25), Bruxelles, 1957 ; ID., *Les instituts religieux masculins de Belgique : introduction et étude du mouvement des vocations*, (Rapports du Centre de recherches socio-religieuses, 84), Bruxelles, 1961.

recherche connus internationalement — continuent à attirer hommes et femmes en quête d'absolu. La vie religieuse « active » mobilise la majorité des effectifs. Elle se déploie dans sept secteurs. L'enseignement est le premier en importance : il couvre toute la gamme des formations, des multiples écoles élémentaires à l'université jésuite de Namur. Les soins de santé — depuis les consultations de nourrissons jusqu'aux « séniories » — constituent un deuxième champ d'action. Les prestations dont il s'agit s'effectuent à domicile et dans des institutions, parfois très spécialisées. Vient ensuite l'apostolat paroissial, sous diverses formes : le ministère assuré par des religieux (desserte de lieux de culte, prédication...), mais aussi la catéchèse, l'aide au clergé et l'animation de mouvements de jeunesse. Jadis axées sur la préservation (orphelinats, protection de la jeune fille...) et sur la rééducation (prisons, dépôts de mendicité...), les œuvres sociales s'élargissent progressivement au témoignage en monde ouvrier, dans les quartiers immigrés et le Quart-Monde. Avec toutes ses variantes — de la colonie de vacances aux retraites —, l'accueil demeure la tâche principale de nombreux religieux et religieuses. Nous citerons sans plus les œuvres missionnaires, évoquées dans une autre contribution. Enfin, il faut mentionner l'apostolat intellectuel, qui nourrit l'édition de collections et de revues : notamment *La pensée catholique* (depuis 1920) et *Évangéliser* (1946-1963) chez les Dominicains, la *Nouvelle revue théologique* (depuis 1869) et la *Revue des communautés religieuses* (depuis 1925), devenue *Vie consacrée*<sup>8</sup>, chez les Jésuites.

La baisse sensible des effectifs et l'*aggiornamento* consécutif à Vatican II entraînent cependant des réorientations, au cours des dernières décennies. Celles-ci se traduisent par un désengagement progressif de grandes institutions, cédées à des laïcs qui en fournissent une part croissante du personnel, puis des cadres dirigeants. Elles débouchent également sur une certaine individualisation de l'apostolat congréganiste, avec néanmoins un maintien de communautés de vie, souvent réduites. À un quart de siècle d'intervalle, la reconversion est frappante : pour donner un seul exemple, les Sœurs de Sainte-Marie de Namur, hier à la tête d'écoles florissantes, se vouent en grande partie aujourd'hui à la pastorale, à l'aide sociale, à la visite aux malades et aux vieillards, à l'accueil de personnes en difficulté et à la prière<sup>9</sup>.

Les effectifs et les champs d'action évoluent sous l'influence de facteurs complexes, qui de surcroît interagissent. Schématiquement, on peut affirmer

8. Sur ce périodique et sur son évolution, assez révélatrice des mutations qu'a connues la vie consacrée en près de sept décennies, voir P. WYNANTS, « Itinéraires de la revue (1925-1992). Regards d'historien », dans *Vie consacrée*, t. LXIV, 1992, p. 208-227.

9. P. WYNANTS et M. PARET, « Sur les traces de Nicolas Minsart. Les Sœurs de Sainte-Marie de Namur (1819 à nos jours) », dans *De Sainte-Aldegonde à Sainte-Marie. 550 ans de service au jour d'Huy*, Huy, 1995, p. 61-84.

que les forces jadis porteuses de la croissance congréganiste perdent de leur prégnance ou se retournent, pour faire sentir leurs effets en sens inverse. Relevons synthétiquement celles qui, à ce jour, ont été repérées par les historiens de la vie consacrée<sup>10</sup>.

1. Le « réveil catholique », qui se développe au 19<sup>e</sup> siècle, est à l'origine de maints instituts religieux. Mû par le souci de ranimer la foi, de rendre à l'Église son influence idéologique et sociale, il allie esprit de croisade contre la société moderne, dynamisme pastoral et — sous diverses formes — désir de remédier à la détresse des plus démunis. Face aux défis de la déchristianisation et du socialisme, ce courant commence à édifier un réseau d'organisations confessionnelles, en vue d'encadrer les croyants de la naissance à la mort. S'intégrant à ce « pilier », auquel elles lient leur destin, nombre de congrégations subissent de plein fouet le choc de sa déstructuration. Quand la pratique religieuse recule, lorsqu'en outre des catholiques, de plus en plus nombreux, acceptent une société pluraliste, dissociant la foi d'appartenances en cascade à un bastion confessionnel, la fonction d'animation au sein de ce dernier, en partie dévolue au personnel congréganiste, se trouve remise en question. Avec elle, c'est la pertinence de certaines formes d'action dans la société qui commence à être contestée, y compris parmi les religieux eux-mêmes.

2. L'urbanisation, la croissance démographique et l'avènement de la société industrielle ont fait émerger graduellement de nouveaux besoins : alphabétisation, médicalisation, prise en charge des orphelins, des handicapés, des vieillards, etc. Au départ, ces besoins ne sont guère rencontrés à cause du repli sur la famille nucléaire, de la dislocation des solidarités traditionnelles et du libéralisme économique, hostile au développement d'un secteur public. L'initiative privée s'active à remédier à ces carences, avec les moyens limités dont elle dispose, plus tard aussi avec les subsides de l'État. Les congrégations religieuses lui procurent un personnel abondant, moralement sûr, compétent selon les critères de l'époque, dévoué, capable d'assurer la continuité du service par son appartenance à des communautés organisées, enfin peu exigeant, sinon taillable et corvéable à merci. Dans ces mêmes secteurs d'activité, l'intervention ultérieure des pouvoirs publics s'avère cependant lourde de conséquences. D'une part, la multiplication impressionnante des institutions scolaires, hospitalières et sociales ne permet plus aux congré-

10. On ne mesure pleinement leur importance qu'à la lecture de travaux, plus systématiques, réalisés à l'étranger : ainsi, pour les religieuses, voir Cl. LANGLOIS, *Le catholicisme au féminin. Les congrégations françaises à supérieure générale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1984 ; pour les instituts de frères, voir J. VAN VUGT, *Broeders in de katholieke beweging. De werkzaamheden van vijf Nederlandse onderwijscongregaties van broeders en fraters, 1840-1970*, Nimègue, 1994. Signalons aussi deux analyses sociologiques (françaises) intéressantes de ce point de vue : É. PIN, « Les instituts religieux apostoliques », dans H. CARRIER et É. PIN, *Essais de sociologie religieuse*, Paris, 1967, p. 541-565 ; S. GUILLEMIN, « Problèmes de la vie religieuse féminine active », dans *Vocation*, n° 231, juillet 1965, p. 354-372.

gations de les alimenter largement en personnel. D'autre part, l'amélioration des barèmes, des conditions de vie et de travail rendent les professions correspondantes plus attractives. Il résulte de cette double évolution que les laïcs sont de plus en plus nombreux à y faire carrière. L'éducation, les soins médicaux, l'aide sociale cessent d'être des dons procurés par des œuvres, pour devenir des droits garantis par l'État. La fonctionnarisation graduelle des prestataires dilue la spécificité congréganiste, dès lors que l'on a affaire non plus à des apostolats réservés aux « âmes d'élite », mais à de véritables métiers, accessibles à toute personne techniquement qualifiée.

3. Le soutien des notables, dont les congrégations jouissaient généralement au 19<sup>e</sup> siècle, voire au-delà, se réduit peu à peu. D'une part, le mécénat des châtelains, grands propriétaires et industriels s'effiloche, à la suite des mutations économiques et sociales : érosion de grandes fortunes, « lassitude de donner », rejet des pratiques paternalistes par la population... D'autre part, l'appui du clergé séculier s'amenuise, à mesure que l'omnipotence des pasteurs est remise en cause par des communautés paroissiales et que le recours à un personnel laïc devient envisageable. En partie subi, en partie ressenti comme une libération, le retrait des bienfaiteurs ouvre souvent la voie à une autre forme de dépendance : la tutelle des pouvoirs publics, dont on a relevé précédemment les implications.

4. La « plasticité du modèle congréganiste » (Claude Langlois) se dégrade lentement. Elle était pourtant réelle au siècle dernier : l'absence de statut canonique pour les instituts à vœux simples ainsi que la mobilité des religieux, encore peu rivaux à des œuvres et à un patrimoine, permettaient aux communautés de s'adapter sans difficulté à l'évolution lente de la société. La situation se complique lorsque les bouleversements se précipitent dans la société et les mentalités. Le cadre canonique imposé aux religieux, même de « vie active », les déconnecte d'un monde en pleine mutation. L'esprit de pionnier des débuts s'estompe devant la nécessité d'assurer la continuité de l'apostolat, accepté contractuellement, et de gérer les biens y afférents. Enfermées dans un style de vie suranné, les communautés religieuses n'apparaissent plus comme un vecteur dynamique de mobilisation des élites catholiques. Pour beaucoup d'entre elles, l'*aggiornamento* postconciliaire survient sans doute trop tard. D'autres formes d'organisation plus souples — on pense à l'Action catholique, aux instituts séculiers, plus tard aux « communautés nouvelles » — vont, dans une certaine mesure, prendre le relais.

5. Le statut social et l'« image » des religieux doivent également être pris en compte. Ainsi, dans le monde catholique, on passe d'un certain culte de la virginité à une valorisation plus grande du mariage, qui peut influencer sur les choix de vie. Outre la considération qu'elle procurait dans une société traditionnelle, l'entrée dans les ordres et les congrégations donnait accès à des responsabilités, des métiers, des tâches auxquels les laïcs ne pouvaient pré-

tendre. Il n'en est plus de même par la suite, lorsque la promotion sociale s'opère également, sinon mieux, par d'autres filières et quand il devient possible de réaliser une « vocation professionnelle » dans l'enseignement, le secteur médical ou paramédical comme laïc, célibataire ou marié.

6. Enfin, la « politique de recrutement » des communautés religieuses génère parfois, à terme, des effets pervers. Ainsi, la multiplication des collèges, petits séminaires, jувénats et écoles apostoliques a stimulé les vocations masculines, surtout parmi les jeunes de famille nombreuse et de condition modeste. Cette stratégie, dont des instituts deviennent de plus en plus dépendants, perd cependant de son efficacité au fil du temps. Elle s'avère même inopérante avec l'instauration de la gratuité dans l'enseignement secondaire, la diversification de l'offre de formation et la prolongation croissante de la scolarité, jusqu'au niveau supérieur <sup>11</sup>.

Pour les religieux et les religieuses, les trois dernières décennies sont marquées par une quadruple évolution <sup>12</sup> : ressourcement, changement profond du mode de vie, accentuation du déclin numérique et crise d'identité. Dans la foulée de Vatican II, ordres et congrégations révisent leurs règles ou leurs constitutions : il s'agit de rejoindre les intuitions des fondateurs, mais aussi de les adapter à l'actualité du monde et de l'Église. Répondant à l'appel lancé, entre autres, par le cardinal Suenens, ils renouvellent leurs observances (en particulier, l'habit) et leurs engagements (part plus grande du travail salarié, insertion accrue dans la « pastorale d'ensemble »). Ils rompent de la sorte avec un passé rigide, réglementé, ascétique, pour se doter d'un style de vie plus libre et plus sécularisé, avec néanmoins le risque de perdre une part de leur visibilité sociale. La diminution des effectifs s'aggrave : les entrées se raréfient ou se tarissent complètement, tandis que le vieillissement progresse. Religieux et religieuses ne peuvent plus esquiver deux questions angoissantes : ce déclin est-il inexorable ? Et comment le vivre ? Enfin, ordres et congrégations, menacés dans leur devenir, ont souvent l'impression d'être peu considérés par le peuple chrétien, livrés à eux-mêmes, comme abandonnés devant le plus grand défi qu'ils aient jamais connu : celui de leur éventuelle disparition. De la hiérarchie, mais aussi de la communauté chrétienne, ils attendent que leur place et leur apport spécifique soient pleinement reconnus. La commission mixte qui, depuis 1987, réunit évêques de Belgique francophone et représentants des supérieurs et des supérieures, travaille en tout cas dans ce sens <sup>13</sup>. La *Lettre des Évêques de Belgique sur la vie reli-*

11. J. ART, « De evolutie... », *op. cit.*

12. Th. MATURA, « Le présent et l'avenir de la vie religieuse dans l'Église », dans *Vie consacrée*, t. LXVI, 1994, p. 177-180 ; N. HAUSMAN, « Sur la vie religieuse féminine en Belgique. Appel aux évêques et aux communautés chrétiennes », dans *Ibid.*, t. LXII, 1990, p. 388-397.

13. « Les religieuses et les religieux dans la nouvelle évangélisation. Recommandations de la Commission mixte aux diocèses, aux religieuses et aux religieux », dans *Église de Liège*, 1990, 11, p. 6-7.

gieuse, publiée en 1991 et le document de la Conférence épiscopale qui l'accompagne manifestent la même préoccupation<sup>14</sup>. À présent, les instituts attendent les retombées du Synode sur la vie consacrée, qui s'est tenu à Rome en octobre 1994<sup>15</sup>.

Plus récentes, d'autres formes de vie consacrée connaissent, elles aussi, problèmes et tensions. Les instituts séculiers<sup>16</sup> sont des associations de clercs ou de laïcs reconnues par l'Église, dont les membres professent les conseils évangéliques dans le monde, en vue d'y exercer pleinement l'apostolat. Menant une existence ordinaire sans vœux publics, sans observances conventionnelles ni habit distinctif, ces personnes pratiquent « l'action du semblable sur le semblable », dans la voie ouverte jadis par l'Action catholique : elles assurent, de la sorte, la présence de l'Église dans les structures profanes d'un monde largement sécularisé. Reconnus comme forme d'état de perfection par la constitution apostolique *Provida Mater Ecclesia* (1947), prolongée par le motu proprio *Primo feliciter* (1948), les instituts séculiers se multiplient depuis lors. Ils se différencient par leurs fins, leurs terrains d'engagement, leur spiritualité, le statut de leurs membres (hommes et/ou femmes, prêtres ou laïcs...), le degré de reconnaissance par l'Église (pieuses unions, instituts de droit diocésain, instituts de droit pontifical). Comme certains d'entre eux optent pour la confidentialité, il n'est guère possible d'évaluer leurs effectifs : en Belgique et aux Pays-Bas, ceux-ci ne dépasseraient pas quelques centaines de personnes. Une Conférence francophone belge des instituts séculiers se forme en 1980. Un peu plus tard, dix-huit associations féminines et une de prêtres — belges et internationales — y adhèrent ou participent à ses activités<sup>17</sup>. Les instituts séculiers n'échappent pas à la crise des vocations. S'ils ont contribué à une pleine reconnaissance du laïcat par l'Église, ils n'apparaissent plus aujourd'hui comme les fers de lance d'une hypothétique rechristianisation de la société. Comme les ordres et les congrégations, ils sont confrontés à des difficultés de recrutement, ainsi qu'aux affres du vieillissement.

14. *Lettre des Évêques de Belgique sur la vie religieuse*, Bruxelles, avril 1991 ; *La vie religieuse dans la vie et dans la mission de l'Église aujourd'hui. Document de la Conférence épiscopale de Belgique*, Bruxelles, 1991.

15. N. HAUSMAN, « Après le Synode sur la vie consacrée », dans *Vie consacrée*, t. LXVII, 1995, p. 7-11.

16. À leur propos, voir J. BEYER, « Instituts séculiers », dans *Dictionnaire de spiritualité*, t. VII, Paris, 1971, col. 1806-1813 ; M. ALBERTINI et G. ROCCA, « Istituti secolari », dans *Dizionario degli Istituti di Perfezione*, t. V, Rome, 1978, col. 106-121 ; M.-J. CUESTA POLO, « Istituti secolari », dans *Dizionario Teologico della Vita Consacrata*, Milan, 1994, p. 866-881 ; A. OBERTI, « La vocation des instituts séculiers dans l'Église », dans *Vie consacrée*, t. LIII, 1982, p. 171-180 et 228-240.

17. Sur les instituts séculiers en Belgique, surtout en Flandre, voir B. LAUVRIJS, *De seculiere instituten*, Bruges, 1991. À notre connaissance, il n'existe pas de relevé exhaustif des instituts séculiers implantés en Belgique francophone. Le tour d'horizon le moins lacunaire se trouve probablement dans le dossier « Les instituts séculiers » publié dans *Écho* (trimestriel du Centre national des vocations), 67, juin 1982, surtout les p. 29-32.

Nées souvent dans la mouvance du Renouveau charismatique, les « communautés nouvelles »<sup>18</sup>, qui se développent dès les années 1970, ne constituent pas à proprement parler une forme de vie consacrée, même si elles en empruntent parfois le vocabulaire et certains usages. La plupart d'entre elles sont de simples associations de fidèles, reconnues ou non par l'Église, qui réunissent — autour d'un projet et d'une spiritualité — différents états de vie : personnes mariées, laïcs engagés dans le célibat par un vœu privé, clercs et consacrés au sens strict du terme. Leurs orientations sont fort diverses. Ces groupes présentent, toutefois, un certain nombre de points communs : un projet de vie totalisant, qui saisit entièrement les adhérents ; un environnement communautaire fort, fraternel, marqué par l'affectivité ; une grande expressivité dans la prière et la liturgie ; un indéniable dynamisme apostolique, avec un recours aux méthodes directes d'évangélisation et une assez forte visibilité sociale. En permettant à des jeunes de mûrir leurs choix existentiels, les « communautés nouvelles » pourraient favoriser l'éclosion de vocations religieuses. Comptant plusieurs centaines de membres en Belgique francophone, elles apparaissent aussi parfois — à tort ou à raison — comme des concurrentes de la vie religieuse contemplative et apostolique, dont elles capteraient une part du recrutement potentiel. À dire vrai, le courant dont il s'agit est composite, parfois ambigu. C'est pourquoi sans doute les avis qui s'expriment à son propos sont si partagés. D'aucuns y voient l'éclosion d'un nouveau dynamisme, à même d'annoncer l'Évangile à des générations en plein désarroi. D'autres s'inquiètent de dérives de type sectaire, d'une insertion dans le courant « identitaire » de l'Église, pouvant conduire à certaines formes de fondamentalisme, ou sont agacés par ce qu'ils qualifient de « piétisme désincarné et bruyant ». D'autres encore estiment que le mouvement est déjà en voie de ralentissement et est près de faire long feu. Les historiens trancheront en temps voulu.

---

18. Sur les « communautés nouvelles » — la plupart de celles qui existent en Belgique francophone sont d'origine française —, voir A. BORRAS, « À propos des "communautés nouvelles". Réflexions d'un canoniste », dans *Vie consacrée*, t. LXIV, 1992, p. 228-246 ; R. DARRICAU et B. PEYROUS, « Vers de nouveaux rapports avec l'institution ecclésiale : l'exemple du Renouveau charismatique en France », dans *Archives des sciences sociales des religions*, t. LXII, 1987, p. 61-80 ; *Vie religieuse et communautés nouvelles. Quelles questions ? Session nationale des vicaires épiscopaux pour les instituts de religieux et de religieuses, Francheville, 27-30 novembre 1989*, Périgueux, 1990.

## 2. Les problèmes

Les instruments de travail à la disposition des historiens de la vie consacrée ne sont guère nombreux. Pour la Belgique francophone, il n'existe en effet ni bibliographie rétrospective spécialisée<sup>19</sup>, ni guide de sources<sup>20</sup>. Un répertoire des communautés féminines<sup>21</sup> couvre les trois premiers quarts du 20<sup>e</sup> siècle, mais il n'englobe pas la moitié occidentale du diocèse de Tournai, quelques paroisses de l'extrême ouest du Brabant wallon et une bonne part de l'agglomération bruxelloise. Aucun relevé similaire n'a été établi pour les communautés masculines<sup>22</sup>, ni pour les instituts séculiers. Les contributions de type méthodologique sur lesquelles on peut compter à ce jour vont vieilles<sup>23</sup> ou limitées à l'histoire des communautés enseignantes, principalement féminines<sup>24</sup>. Par rapport aux efforts déployés dans certains pays voisins, il y a, sur ces différents plans, un gros retard à résorber.

Grâce à la vogue de la sociologie religieuse, on sait mieux comment procéder à l'étude sociographique des communautés religieuses et de leur

19. Du type de celle qui a été réalisée, pour les Pays-Bas, par J. P. A. VAN VUGT et C. P. VOORVELT, *Kloosters op schrift. Een bibliografie over de orden en congregaties in Nederland in de negentiende en twintigste eeuw*, Nimègue, 1992.

20. L'ouvrage de Ch. MOLETTE, *Guide des sources de l'histoire des congrégations féminines françaises de vie active*, Paris, 1974, est le modèle du genre. En l'absence d'un guide similaire, il faut se contenter des aperçus introductifs de V. DE VILLERMONT, « Notes sur les archives des congrégations et ordres religieux féminins installés en Belgique pendant la période contemporaine », dans *Sources de l'histoire religieuse de la Belgique (colloque de Bruxelles, 30 nov.-2 déc. 1967). Époque contemporaine*, (Cahiers du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, 54), Louvain-Paris, 1968, p. 124-128, et d'I. MASSON, « De archieven van de Belgische broederorganisaties », dans *ibid.*, p. 129-133. L'article de P. FREDERIX, « De mannelijke exempte orden na 1830 », dans *ibid.*, p. 113-123, n'apporte pas grand-chose pour des travaux relatifs au 20<sup>e</sup> siècle.

21. P. WYNANTS, *Religieuses...*, *op. cit.*

22. Il faut, dès lors, recourir à des aperçus limités à un diocèse ou à une province. Pour le diocèse de Namur jusqu'en 1930 : F. BAIX et C.-J. JOSET, *Le diocèse de Namur (1830-1930)*, rééd. en tiré à part, Bruxelles, 1959, p. 98-122. Pour la province de Namur jusqu'en 1930 : F. BAIX, « La vie religieuse », dans *La Province de Namur 1830-1930*, t. II, Namur, 1930, p. 66-78. Pour le diocèse de Liège jusqu'aux alentours de 1910 : G. SIMENON, « Les fondations monastiques au diocèse de Liège depuis la Révolution française », dans *Revue ecclésiastique de Liège*, t. VI, 1911, p. 320-330.

23. P. DUDON, « Pour écrire l'histoire d'une congrégation religieuse », dans *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. XVIII, 1932, p. 449-463, repris dans V. CARRIÈRE (dir.), *Introduction aux études d'histoire ecclésiastique locale*, t. II, Paris, 1934, p. 361-379. L'article de M.-É. HANOTEAU, « Les religieuses face à l'histoire », dans *Journée d'étude « Vie religieuse... »*, *op. cit.*, p. 79-90, attire utilement l'attention des historiens sur les préjugés que leurs travaux risquent de véhiculer, surtout à l'égard des congrégations féminines.

24. P. WYNANTS, « Comment écrire l'histoire d'une communauté de religieuses enseignantes (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) ? », dans *Leodium*, t. LXXII, 1987, p. 1-36 ; ID., « Histoire locale et communautés de religieuses enseignantes (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles). Orientations de recherche », dans *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'histoire*, t. V, 1981, p. 247-270 ; ID., « Pour écrire l'histoire d'un établissement d'enseignement congréganiste : orientations de recherche, sources et méthodes (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », contribution au 2<sup>e</sup> colloque international de l'Istituto Salesiano de Rome, novembre 1995, dans *Ricerche storiche salesiane*, n° 28, 1996, p. 7-54.

recrutement<sup>25</sup>. Des monographies à caractère historique ont été réalisées dans ce secteur, mais elles ne vont guère au-delà de la Première Guerre mondiale<sup>26</sup>. La période ultérieure devrait faire l'objet d'investigations approfondies. Le phénomène de « crise des vocations »<sup>27</sup> pourrait ainsi être éclairé. Dans cette perspective, il conviendrait d'être attentif à deux dimensions : l'attractivité relative des autres choix professionnels, surtout chez les hommes, et le passage graduel — avec ses conditions de possibilité — de la religieuse à la célibataire, puis à la femme mariée, dans l'exercice des tâches d'enseignement<sup>28</sup> et de soins de santé<sup>29</sup>.

Le développement, les implantations et les activités des congrégations enseignantes commencent à être connus. Cependant, la plupart des travaux universitaires ne dépassent pas la période de la guerre de 1914-1918, même s'il existe d'heureuses exceptions à cet égard<sup>30</sup>. Les études publiées par les

25. E. COLLARD, « L'étude sociologique des communautés religieuses féminines et de leur recrutement », dans E. COLLARD, J. DELEPOORT, J. LABBENS, G. LE BRAS et J. LECLERCQ, *Vocation de la sociologie religieuse. Sociologie des vocations. 5<sup>e</sup> Conférence internationale de sociologie religieuse*, Tournai, 1958, p. 208-238. Signalons, en outre, un court aperçu de P. DELOOZ, « Vocations sacerdotales et religieuses », dans L. VOYÉ et al. (dir.), *La Belgique et ses dieux. Églises, mouvements religieux et laïques*, Louvain-la-Neuve, 1985, p. 221-231.

26. Ainsi, à titre d'exemples : M.-F. CHAIDRON, *Le recrutement des postulants des abbayes de Maredsous et du Mont-César (1872-1914)*, mémoire de licence en histoire, UCL, Louvain, 1972 ; A. DRUART, « Le recrutement salésien en Belgique (1891-1914) », dans *Ricerche storiche salesiane*, t. III, 1984, p. 243-273 ; P. HUPEZ, *Le recrutement des Jésuites belges (1832-1914)*, mémoire de licence en histoire, UCL, Louvain-la-Neuve, 1990, 2 vol. ; P. T'SERSTEVENS, *Le recrutement et l'origine sociale des Sœurs Notre-Dame et des Sœurs de Sainte-Marie au XIX<sup>e</sup> siècle*, mémoire de licence en histoire, UCL, Louvain, 1972 (concerne aussi le tout début du 20<sup>e</sup> siècle).

27. Le bref tour d'horizon que j'ai proposé, sous le titre « La "crise des vocations" féminines en Belgique. Évolution des perspectives (1945 à nos jours) », dans *Vie consacrée*, t. LVII, 1985, p. 111-131, n'épuise pas le sujet, loin s'en faut.

28. On peut trouver à ce propos des données, sommaires et très provisoires, dans M. DEPAEPE, M. DE VROEDE et F. SIMON (dir.), *Geen trede meer om op de staan. De maatschappelijke positie van onderwijzers en onderwijzeressen tijdens de voorbije eeuw*, Kapellen, 1993, ainsi que chez P. WYNANTS, « La collaboration entre laïcs et religieuses enseignantes en Belgique. Esquisse historique (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », dans *Vie consacrée*, t. LX, 1988, p. 154-172.

29. À ce sujet, voir plusieurs excellents articles — surtout ceux de M. COCRIAMONT, V. PIETTE, J. ARGUELLO, É. GUBIN et V. MONTENS, C. JACQUES — publiés par É. GUBIN sous le titre *Femmes et médecine* dans la revue *Sextant* (Groupe interdisciplinaire d'études sur les femmes de l'ULB), n<sup>o</sup> 3, Bruxelles, 1995. Voir aussi J. ARGUELLO DEL BLANCO, *De la laïcisation d'une vocation à l'émergence d'une profession : l'introduction du nursing laïc en Belgique, 1882-1914*, mémoire de licence en histoire, ULB, Bruxelles, 1994 ; K. VELLE, « De opkomst van het verpleegkundig beroep in België (eind 19<sup>de</sup> eeuw-1940) », dans *Geschiedenis der geneeskunde*, t. VI, 1994, p. 17-26. Cette transition doit être replacée dans le cadre plus large des rapports entre l'Église, la médecine et le corps médical. À ce propos, voir notamment K. VELLE, « De geneeskunde en de R.K. Kerk (1830-1940) : een moeilijke verhouding ? », dans *Trajecta*, t. IV, 1995, p. 1-21.

30. Signalons, entre autres, pour les instituts féminins : Th. DURVAUX, *Les Sœurs de la Providence de Gosselies 1830-1914. Recrutement et fondations*, mémoire de licence en histoire, UCL, Louvain-la-Neuve, 1984 ; K. FLORANI, *Les Bénédictines de la Paix-Notre-Dame à Liège depuis la fin du 18<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1914*, mémoire de licence en histoire, ULg, Liège, 1985 ; S. HUBIEN, *Naissance, développement et vie d'une congrégation enseignante au XIX<sup>e</sup> siècle : les Dames de Marie (1817-1916)*, mémoire de licence en histoire, UCL, Louvain-la-Neuve, 1990 ; I. JACOBS, *L'Institut du Berlaymont : un établissement d'enseignement libre pour jeunes filles (1945-1962)*, mémoire de licence en histoire, UCL, Louvain-la-Neuve,

instituts eux-mêmes<sup>31</sup> peuvent être intéressantes, bien qu'elles soient parfois peu critiques ou insuffisamment documentées sur l'évolution du contexte scolaire. D'une manière générale, il faudrait attacher davantage d'importance à la vie quotidienne et aux mentalités<sup>32</sup>.

Le passé récent des congrégations hospitalières demeure largement en friche<sup>33</sup>. On devrait scruter plus attentivement le ministère des religieux au 20<sup>e</sup> siècle, auquel des publications trop peu nombreuses ont été consacrées<sup>34</sup>. Davantage encore, l'évolution des communautés contemplatives devrait faire l'objet d'enquêtes systématiques : les travaux d'Anne-Dolorès Marcélis<sup>35</sup> en révèlent tout l'intérêt. Enfin, il serait temps d'amorcer l'étude

1990 ; P. WYNANTS, *Les Sœurs de la Providence de Champion et leurs écoles (1833-1914)*, Namur, 1984. Pour les Salésiens et les Jésuites, citons A. DRUART, *Les débuts des Salésiens de Don Bosco en Belgique (1891-1914)*, mémoire de licence en histoire, UCL, Louvain, 1975 ; ID., « Les origines des œuvres salésiennes en Belgique, 1891-1914 », dans *Salesianum*, t. XXXVIII, 1976, p. 653-683 ; A. DENEFF, S. DUSAUSOIT, Ch. EVERS, M. PILETTE et X. ROUSSEAUX (dir.), *Les Jésuites belges (1542-1992). 450 ans de Compagnie de Jésus dans les Provinces belgiques*, Bruxelles, 1992.

31. Par ex. *La congrégation des Sœurs de la Providence de Gosselies, 1688-1938*, s.l.n.d. [Charleroi, 1938] ; [Sœur Marie-Lidwine], *Congrégation des Sœurs de Saint-Charles Borromée et de Saint-François de Sales*, s.l.n.d. [Dottignies, 1981] ; *Un siècle d'existence de la congrégation des Filles de la Croix de Liège, 1833-1933*, Liège, s.d. [1933] ; H. DELACROIX, « Les cinq étapes de l'implantation des salésiens en Belgique », dans *Ricerche storica salesiana*, t. VI, 1987, p. 191-243 ; ID., « Cent ans d'école salésienne en Belgique », dans *Ibid.*, t. IX, 1990, p. 9-65 ; F. FONCK et G. NEY, *De l'orphelinat Saint-Jean Berchmans au centre scolaire Don Bosco. Cent ans de présence salésienne à Liège (1891-1991)*, Liège, 1992. Soulignons au passage combien il serait nécessaire de donner une suite au travail — certes fort engagé — de F. HUTIN, *L'Institut des Frères des Écoles chrétiennes en Belgique*, Tamines, 1910-1914, 3 vol.

32. Une monographie de grande qualité pourrait servir de modèle : R. CHRISTENS, *100 jaar Heilig-Hartinstituut Annuntiaten Heverlee. Geschiedenis van een school en een congregatie*, Louvain, 1994.

33. Il serait intéressant de disposer, mais pour le 20<sup>e</sup> siècle, d'études comme celle de M. COCRIAMONT, *De la religieuse hospitalière à l'infirmière laïque : les étapes du service hospitalier à Bruxelles (les Augustines au XIX<sup>e</sup> siècle)*, mémoire de licence en histoire, ULB, Bruxelles, 1994.

34. Par ex. A. M. BOGAERTS, *Dominikanen in België, 1835-1958, (Bouwstoffen voor de geschiedenis van de Dominikanen in de Nederlanden, A)*, Bruxelles, 1969 ; M. DE MEULEMEESTER, *La Province belge de la Congrégation du Très Saint Rédempteur 1841-1941*, Louvain, 1941 ; B. JENNIGES, *Les Dominicains à Liège, 1905-1987*, mémoire de licence en histoire, ULg, Liège, 1993. L'ouvrage de D. LAUREYS, *De Mindere Broeders van Franciscus, 1842-1992. 150 jaar minderbroeders in Vlaanderen*, Tiel, 1992, a trait aussi aux Franciscains de Wallonie, jusqu'à la scission de la Province belge en deux entités distinctes (1932).

35. L'auteur y passe en revue de multiples aspects : recrutement et vocation, vie quotidienne (cadre de vie, organisation, rythmes et activités, nourriture, vêtement, ressources économiques, vie au noviciat, fêtes, maladie, mort), spiritualité et « révolution conciliaire ». Voir A.-D. MARCÉLIS, *Le Carmel de Floreffe au XX<sup>e</sup> siècle. Vie quotidienne et spiritualité des moniales contemplatives*, mémoire de licence en histoire, UCL, Louvain-la-Neuve, 1994, 2 vol. ; ID., « Le mode de vie des moniales contemplatives au XX<sup>e</sup> siècle. L'exemple du Carmel de Floreffe », dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, t. XXV, 1994-1995, p. 397-432 ; ID., *Sous le voile, le monde des religieuses cloîtrées au XX<sup>e</sup> siècle, (Collection Sillages-Arca)*, Ottignies-Louvain-la-Neuve, 1997. Sur les abbayes masculines, voir notamment G. GHYSENS, « Fondation et essor de Maredsous, 1872-1923 », dans *Revue bénédictine*, t. LXXXIII, 1973, p. 229-257 ; A. VAN DE KERCHOVE, *L'histoire de l'abbaye cistercienne de Val-Dieu à travers les siècles, de son origine jusqu'à nos jours, 1215-1939*, Bruges, 1939. Sur Chevetogne et le mouvement œcuménique, voir O. ROUSSEAU, « Les journées d'études œcuméniques de Chevetogne 1942-1967 », dans *Au service de la parole de Dieu. Mélanges Charue*, Gembloux, 1969, p. 451-486.

de la naissance et de l'évolution des instituts séculiers<sup>36</sup>, ainsi que celle de l'*aggiornamento* postconciliaire, avec ses suites jusqu'à nos jours<sup>37</sup>.

L'histoire de la vie consacrée ne peut faire abstraction du rôle des individus. On possède, sans doute, des aperçus biographiques relatifs à quelques figures emblématiques<sup>38</sup> et l'un ou l'autre témoignage<sup>39</sup>. Il serait intéressant de braquer le projecteur sur des personnalités moins prestigieuses, afin de mettre en lumière le rôle qu'elles ont joué dans l'évolution de leur communauté ou de la vie religieuse en général<sup>40</sup>, ainsi que leur influence dans la société.

Le passé des ordres et congrégations n'a guère donné lieu à des controverses, durant la période récente. La question de la promotion féminine<sup>41</sup> par l'entrée « en religion » demeure cependant discutée. Il semble bien qu'il faille l'aborder d'un double point de vue. D'une part, l'intégration à un institut a longtemps donné aux religieuses un statut social plus enviable que celui des autres femmes. Elle a également permis aux plus douées d'exercer des fonctions de direction, parfois très valorisantes, à l'instar de véritables chefs d'entreprise. D'autre part, les sœurs ont eu affaire — ont toujours affaire ? — à une Église foncièrement misogyne. Celle-ci a tardé à combattre la mentalité patriarcale des clercs. Elle maintient encore des communautés féminines dans des structures de dépendance, imposées par les Ordinaires diocésains ou par Rome. Quoi qu'il en soit, le débat n'est pas clos.

36. Parmi les très rares études de Belgique francophone qui les concernent, signalons A.-C. MACHADO RAMALHO DE AZEVEDO, *La vie de consécration dans l'institut séculier des Prêtres du Cœur de Jésus. Évolution de la doctrine*, mémoire de licence en sciences religieuses, UCL, Louvain-la-Neuve, 1977.

37. Il faudrait aussi mettre en lumière le rôle que le cardinal Suenens (auteur, entre autres, de *Promotion apostolique de la religieuse*, Bruges-Paris, 1962) joue dans ce processus.

38. Ainsi A. CORMIER, *Dom Albert-Marie Van der Cruyssen, restaurateur et 53<sup>e</sup> abbé d'Orval*, Orval, 1956 ; T. DE CODT, *Projets de rechristianisation de la société au XIX<sup>e</sup> s. au moyen de l'Ordre de Saint-Benoît. Les espoirs de dom Gérard van Caloen (1853-1932), moine bénédictin de l'abbaye de Maredsous*, mémoire de licence en histoire, UCL, Louvain-la-Neuve, 1984 ; A. HAQUIN, *Dom Lambert Beauduin et le renouveau liturgique*, (*Recherches et synthèses. Section d'histoire*, 1), Gembloux, 1969 ; S. A. QUITSLUND, *Beauduin. A prophet vindicated*, New York, 1973 ; *Veilleur avant l'aurore. Colloque Lambert Beauduin*, Chevetogne, 1978 ; A.-M. HERMANS, *Frère Mutien-Marie des Écoles chrétiennes. Évocation et témoignages*, Malonne, 1982 ; A. YPERMAN, *Le Frère Mutien-Marie de Malonne. Aux origines d'une dévotion populaire, 1917-1980*, mémoire de licence en histoire, UCL, Louvain-la-Neuve, 1983.

39. Par ex. *Un Jésuite dans la Résistance, le Père Camille-Jean Joset*, éd. O. MARCHAL, Bruxelles, 1990.

40. On pense, par ex., à la part qu'ont prise Mère Marie-Émile Hanoteau (Sœur de l'Enfant-Jésus de Nivelles) et quelques autres religieuses dans la rénovation des congrégations féminines, avant et après Vatican II.

41. P. WYNANTS et (Sœur) M.-É. HANOTEAU, « La condition féminine des religieuses de vie active en Belgique francophone (19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles) », dans L. COURTOIS, F. ROSART et J. PIROTTE (dir.), *Femmes des années 80. Un siècle de condition féminine en Belgique (1889-1989)*, Louvain-la-Neuve-Bruxelles, 1989, p. 145-150. L'aperçu du pouvoir des supérieures qui a été donné pour le 19<sup>e</sup> siècle demeure valable, *mutatis mutandis*, pour les premières décennies du 20<sup>e</sup> siècle : voir P. WYNANTS, « Le gouvernement des instituts féminins de vie active au 19<sup>e</sup> siècle en Belgique », dans L. COURTOIS, F. ROSART et J. PIROTTE (dir.), *Femmes et pouvoirs. Flux et reflux de l'émancipation féminine depuis un siècle*, Louvain-la-Neuve-Paris, 1992, p. 81-100.

### 3. Les sources

Constitué informellement à la fin des années soixante-dix et limité à la partie francophone du pays <sup>42</sup>, le « Groupe Recherches », devenu ensuite « Groupe des religieuses archivistes de Belgique », a organisé des sessions de formation à l'intention de sœurs chargées de veiller aux archives de leur institut <sup>43</sup>. Il les a aidées à mettre en œuvre une grille de classement préexistante <sup>44</sup>, en procédant aux adaptations nécessaires. Il a également élaboré un règlement général sur la conservation et l'accessibilité des archives congréganistes, en vue d'harmoniser les pratiques en la matière <sup>45</sup>. Un groupe similaire, mais plus réduit, a fonctionné dans le diocèse de Liège, à l'initiative d'André Deblon.

Nous ne reviendrons pas sur les différents fonds à consulter pour écrire l'histoire de la vie consacrée et sur les précautions que requiert leur exploitation critique. Nous nous permettons de renvoyer à quelques-unes de nos publications antérieures <sup>46</sup>. Rappelons cependant qu'un travail scientifique suppose l'utilisation d'une documentation aussi diversifiée que possible. Outre les archives des congrégations, il convient donc de passer en revue — selon les cas — celles des évêchés, des paroisses et des fabriques d'église, des pouvoirs publics (État, provinces, communes, bureaux de bienfaisance, commissions des hospices civils,...), sans omettre au besoin les archives judiciaires, les papiers privés, la presse, l'architecture, le mobilier, les sources orales, etc. <sup>47</sup>.

42. Diverses congrégations flamandes, qui ont eu des implantations en Wallonie et à Bruxelles, font partie d'un groupe similaire, mais plus large, dénommé « Kerkelijke Archivarissen » et formé avec la collaboration du Kadoc de Leuven. À son propos, voir J. DE MAEYER et G. KWANTEN, « Archieven van religieuze instituten », dans *Bibliotheek- en Archiefgids*, t. LXVIII, 1992, p. 9-13. C'est à l'intention de ce groupe que G. KWANTEN a publié l'excellent fascicule *Handleiding voor het beheer en de ontsluiting van de archieven van de religieuze instituten*, Louvain, 1990, également utilisé au sud du pays.

43. Rares sont les interventions données lors de ces journées à avoir fait l'objet d'une publication. Citons néanmoins N. HAUSMAN, « Pourquoi et pour quoi conserver les archives ? », dans *Vie consacrée*, t. LX, 1988, p. 183-187.

44. Il s'agit de la grille de Ch. MOLETTE, « Les archives des congrégations religieuses », dans *La Gazette des archives*, nouvelle série, t. 68, 1970, p. 26-43.

45. *Archives des congrégations religieuses. Document de travail*, 2<sup>e</sup> éd., Nivelles, 1985.

46. Voir les articles cités dans la note 24, auxquels on peut ajouter le fascicule *L'apport des archives communales à la connaissance du passé congréganiste. Une étude de cas*, Namur, 1988.

47. Date de rédaction : décembre 1999.